

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Quelques caractéristiques des agriculteurs intéressés par ce nouveau mode de production dans quatre régions agricoles du Sud du pays ⁽¹⁾

par

Ph. BURNY et Cl. GELLENS ⁽²⁾

Unité d'économie rurale

Faculté des Sciences agronomiques de l'État, 5800 Gembloux

1. Introduction

L'agriculture biologique constitue depuis quelques années un sujet qui suscite un intérêt certain. Le secteur agricole se trouve en effet, ces derniers temps, dans une situation difficile suite aux bouleversements apparus surtout après la seconde guerre mondiale. L'heure est par conséquent à la recherche de solutions aux nombreux problèmes posés (surproduction entre autres). L'une de ces solutions pourrait être l'orientation vers des modes de culture alternatifs. C'est ainsi que l'agriculture dite «biologique» représente pour ses défenseurs une voie possible. C'est pourquoi il est apparu opportun de caractériser ceux qui, parmi les chefs d'exploitation, se déclarent intéressés par ce type de méthodes culturales.

Dans le cadre d'une étude commandée et subsidiée par la Région Wallonne, une enquête a été réalisée auprès de plus de six cents agriculteurs dans quatre régions agricoles défavorisées du sud du pays : la région herbagère liégeoise, la Haute-Ardenne, les Fagnes et l'Ardenne. Parmi les multiples questions posées figurait la suivante : pensez-vous que, pour résoudre leurs problèmes, les agriculteurs doivent s'orienter vers l'agriculture biologique ? Trois réponses

(1) Exposé présenté à la «Journée d'Étude Agriculture Biologique», le 27 avril 1988, à la F.S.A.Gx.

(2) Groupe «Quotas laitiers» — Région Wallonne.

étaient possibles : ne sait pas, oui, non. Les agriculteurs peuvent donc, à ce point de vue, être classés en deux groupes : ceux qui se montrent réceptifs au thème de l'agriculture biologique, qu'ils la pratiquent ou non (réponse : oui) et ceux qui, au contraire, ne semblent pas prêts à adopter ce mode d'exploitation du sol (réponse : non ou ne sait pas).

Les lignes qui suivent reprennent divers sujets abordés dans le questionnaire et mettent en exergue les différences qui permettent de dégager quelques traits caractérisant les chefs d'exploitation sensibilisés par l'agriculture biologique par rapport à ceux qui ne le sont pas ou moins.

2. Évaluation de la sensibilisation à l'agriculture biologique

Le tableau 1 ci-dessous donne une idée de la percée de ce mouvement dans le milieu agricole des quatre régions concernées.

TABLEAU 1
Réponses fournies par les agriculteurs interrogés à la question :
Pensez-vous que, pour résoudre leurs problèmes,
les agriculteurs doivent s'orienter vers l'agriculture biologique ?

	Herbagère liégeoise	Haute- Ardenne	Fagnes	Ardenne	Total
<i>Oui</i> (1)	12	5	6	39	62
<i>Non</i> (2)	122	21	34	132	309
<i>Ne sait pas</i> (3)	103	22	19	158	302
<i>Total</i> (4)	237	48	59	329	673
(1)/(4) en %	5,1	10,4	10,2	11,9	9,4

Grosso modo, on peut déduire de ces chiffres qu'un agriculteur sur dix considère que l'agriculture biologique, dans un contexte de crise agricole (surplus, guerre des subventions, manque de devises des pays en voie de développement, ...) peut constituer un moyen de s'assurer des revenus suffisants. Il apparaît cependant une différence nette entre la région herbagère liégeoise et les trois autres régions agricoles, les exploitants de la première se montrant plus réservés. Le phénomène « agriculture biologique » a donc touché le monde paysan d'une façon relativement faible mais néanmoins non négligeable.

3. Taille des exploitations

Les agriculteurs sensibles à l'idée de promouvoir l'agriculture biologique sont-ils des «petits» ou sont-ils à la tête de grandes entreprises ? Au contraire, la taille de l'exploitation n'interviendrait-elle nullement en ce domaine ? Le tableau 2 permet de se fixer les idées à ce propos.

TABLEAU 2
Taille des exploitations selon la région et la réponse fournie.

Région	Taille moyenne de l'exploitation (ha)	
	<i>Oui</i>	<i>Non ou ne sait pas</i>
Herbagère liégeoise	29,13	30,21
Haute-Ardenne	19,8	29,41
Fagnes	21,96	37,35
Ardenne	36,71	44,77

Le tableau 2 indique clairement que les agriculteurs croyant à l'intérêt de l'agriculture biologique dirigent une exploitation plus petite que celle dont disposent les agriculteurs «traditionnels». Cette conclusion ne peut être tirée pour la région herbagère liégeoise, mais, comme il a été montré précédemment, cette région semble le moins disposée à se tourner vers ce nouveau mode d'exploitation du sol.

4. Nombre de parcelles

Le tableau 3 montre que le nombre de parcelles détenues en moyenne par les agriculteurs traditionnels est un peu plus élevé que pour ceux qui sont favorables à l'agriculture biologique. Ceci doit cependant être mis en rapport avec la différence de superficie constatée plus haut. Le degré de morcellement est donc semblable quelle que soit l'opinion exprimée.

TABLEAU 3
Nombre de parcelles selon la région et la réponse fournie.

Région	Nbre. de parcelles	
	<i>Oui</i>	<i>Non ou ne sait pas</i>
Herbagère liégeoise	6,7	6,9
Haute-Ardenne	8,4	15,9
Fagnes	3,8	6,2
Ardenne	9,9	10,9

5. Recours à la main-d'œuvre extérieure

Le recours à la main-d'œuvre extérieure peut résulter de diverses causes (manque de moyens propres de l'exploitant, nécessité de main-d'œuvre supplémentaire de façon saisonnière, travail de l'exploitant à l'extérieur, ...). De toute façon, cela rend compte d'une partie de l'imbrication de l'activité agricole proprement dite dans l'activité économique générale.

Le tableau 4 montre la situation observée dans les 2 groupes d'agriculteurs.

TABLEAU 4
Nombre moyen de temporaires occupés et de journées prestées
selon la région et la réponse fournie.

Région	<i>Oui</i>		<i>Non ou ne sait pas</i>	
	Nbre. de personnes	Nbre. de journées	Nbre. de personnes	Nbre. de journées
Herbagère liégeoise	1,8	5,2	1,6	14,9
Haute-Ardenne	1,2	20	0,5	4,8
Fagnes	0,5	2,5	0,7	11,8
Ardenne	1,2	9,9	1,3	23,4

Le nombre de journées prestées est plus élevé, en moyenne, parmi les exploitations des agriculteurs classiques. Dirigeant des entreprises plus étendues, ceux-ci ont besoin de plus de main-d'œuvre, surtout lors des pointes. C'est pourquoi ils ont plus recours à la main-d'œuvre extérieure.

6. Niveau souhaité des interventions publiques

Parmi les questions posées figurait la suivante : à quel niveau peut se concevoir une relance du secteur agricole ? Les réponses possibles étaient : ne sait pas (0), local (1), régional (2), national (3) et CEE (4). Le tableau 5 reprend la proportion des agriculteurs mettant leur confiance dans des actions menées au plan local ou régional.

Il apparaît clairement que les agriculteurs ayant répondu oui ont une optique plus régionaliste que les agriculteurs classiques, lesquels sont plus enclins à envisager des mesures à un niveau géographique plus élevé (national ou européen). Il est vrai que c'est une politique agricole menée au niveau européen (PAC) qui a fortement favorisé l'intensification de l'agriculture (emploi important d'engrais, de pesticides, de machines, ...) et a finalement

entraîné des surplus considérables dans plusieurs domaines-clés (lait, sucre, céréales, ...). Devant les difficultés que cette politique, poursuivie peut-être trop longtemps, a provoquées, et devant la naissance de mouvements de consommateurs soucieux de la pureté des produits vendus sur les marchés et l'apparition de mouvements écologistes inquiets de la dégradation de notre environnement (d'ailleurs essentiellement due à l'industrie), certains agriculteurs ont quelque peu perdu leur confiance dans les institutions européennes et se tournent plutôt vers des autorités situées plus près des citoyens et qui sont peut-être plus sensibles aux réalités agricoles très diverses de notre pays.

TABLEAU 5
Pourcentages d'agriculteurs optant pour une relance
au niveau local ou régional, selon la région et la réponse fournie.

Région	% de 1 + 2 <i>Oui</i>	% de 1 + 2 <i>Non ou ne sait pas</i>
Herbagère liégeoise	42	30
Haute-Ardenne	100	5
Fagnes	33	43
Ardenne	62	29

7. Sensibilité au problème de la qualité des produits

Comme dit précédemment, la qualité des produits agricoles, quels que soient leur type ou leur origine, leur caractère de produits transformés ou non, préoccupe de plus en plus le consommateur et également les agriculteurs, les industriels et les distributeurs du secteur agro-alimentaire. Bien que le terme qualité soit très difficile à définir (la bonne qualité doit-elle être définie par des caractères organoleptiques, par la valeur nutritive ou encore par l'«esthétique» du produit ?), il semble bien qu'il s'agisse ici, essentiellement, de l'absence de résidus chimiques. Le produit doit être le plus naturel possible, c'est-à-dire que l'homme doit intervenir le moins possible dans le processus de production.

Le tableau 6 indique dans quelle mesure les agriculteurs croient dans la proposition : «il faut se soucier beaucoup plus de la qualité» pour améliorer la situation de l'agriculture.

D'une manière générale, il est indéniable que les agriculteurs, dans leur ensemble, se montrent fort soucieux de la qualité des produits qu'ils lancent dans le circuit commercial. Néanmoins, on remarque que, dans toutes les

régions, les exploitants intéressés par l'agriculture biologique se déclarent très attentifs à cet aspect des choses. Il apparaît clairement que l'idée d'agriculture biologique est fortement liée à celle de la qualité des produits.

TABLEAU 6
Sensibilisation des agriculteurs au problème de la qualité de leurs productions,
en fonction de la région et de la réponse fournie.

Région	Pourcentages de réponses positives	
	<i>Oui</i>	<i>Non ou ne sait pas</i>
Herbagère liégeoise	75	46,2
Haute-Ardenne	100	79,1
Fagnes	83,3	62,3
Ardenne	82,1	42,1

8. Intérêt de la commercialisation des produits agricoles

La maîtrise de la commercialisation des produits de la ferme par les agriculteurs eux-mêmes est souvent présentée comme étant l'un des remèdes à la crise agricole. La question a été posée de savoir si les agriculteurs envisageaient une telle solution et jusqu'à quel stade de commercialisation ils souhaiteraient aller (3 niveaux possibles : stade produits bruts, stade produits semi-finis, stade produits finis vendus au détail).

Les tableaux 7, 8 et 9 renseignent les opinions émises à ce sujet.

Les résultats des tableaux ci-dessous permettent de déduire qu'une partie relativement importante des exploitants agricoles est prête à assurer la transformation et la distribution de ses produits.

TABLEAU 7
Intérêt de la maîtrise du négoce des produits bruts
selon la région et la réponse fournie.

Région	Pourcentages de réponses favorables	
	<i>Oui</i>	<i>Non ou ne sait pas</i>
Herbagère liégeoise	25	10,7
Haute-Ardenne	0	7
Fagnes	33,3	17
Ardenne	23,1	9

TABLEAU 8

Intérêt de la maîtrise du négoce jusqu'au stade des produits semi-finis, selon la région et la réponse fournie.

Région	Pourcentages de réponses favorables	
	<i>Oui</i>	<i>Non ou ne sait pas</i>
Herbagère liégeoise	16,7	16
Haute-Ardenne	0	0
Fagnes	33,3	17
Ardenne	33,3	9,3

TABLEAU 9

Intérêt de la maîtrise du négoce jusqu'au stade des produits finis, selon la région et la réponse fournie.

Région	Pourcentages de réponses favorables	
	<i>Oui</i>	<i>Non ou ne sait pas</i>
Herbagère liégeoise	41,7	19,6
Haute-Ardenne	0	14
Fagnes	50	24,5
Ardenne	51,3	20,7

C'est surtout la troisième proposition qui rencontre le plus de succès (maîtrise de la filière allant jusqu'au produit fini).

Néanmoins, on remarque que les agriculteurs voyant en l'agriculture biologique un créneau possible sont nettement plus favorables que les agriculteurs classiques à l'idée de devenir aussi des commerçants. Ils sont plus proches de l'option : «du producteur au consommateur». Les agriculteurs, et particulièrement ceux qui sont favorables à l'agriculture biologique, sont enclins à promouvoir la «vente directe», pouvant ainsi assurer une plus grande valeur ajoutée à leurs produits.

9. Conclusions

De l'enquête réalisée et de ce qui précède, on peut caractériser ainsi les agriculteurs qui se sont déclarés favorables à un développement de l'agriculture biologique comme un des remèdes possibles à la crise que traverse actuellement notre agriculture intensive, capitalisée et grande consommatrice d'énergie et de produits chimiques :

- la superficie de leur exploitation est plus faible que celle gérée par les agriculteurs traditionnels ;
- le nombre de parcelles dont ils disposent est moins élevé ;
- ils ont moins recours à la main-d'œuvre extérieure ;
- ils ont une optique plus locale ou régionale ;
- ils sont plus sensibles au problème de la qualité des produits qu'ils vendent ;
- ils sont plus favorables à l'idée d'assurer la commercialisation de leurs produits et, particulièrement, jusqu'au stade de détail.